

Département du CALVADOS Arrondissement de VIRE	Accusé de réception en préfecture 014-200056869-20240201-PC01406123T0009-AR	Dossier n° PC 014 061 23T0009
	Date de télétransmission : 03/02/2024 Date de réception en préfecture : 03/02/2024	
Date de dépôt : 07/12/2023		
Demandeur : Monsieur Johnny PASNON		
Pour : Construction d'une maison individuelle		
Adresse du terrain : 5 Lotissement Du Champ Montier - Le Tourneur à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)		
Référence cadastrale : 704ZM75		
Superficie du terrain : 786,00 m <sup>2</sup>		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE**  
*Commune déléguée de Le Tourneur*  
**Arrêté Municipal AR2024T0006**

Monsieur PASNON Johnny  
1916 Le Bois  
14200 Hérouville-Saint-Clair

Objet : Demande de classement sans suite

Madame, Monsieur,

Suite à la demande d'annulation formulée par votre constructeur, Société MIKIT, en date du 26/01/2024, je vous confirme que nous **classons sans suite** votre demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions enregistrée sous le numéro n° PC 014 061 23T0009 déposée en Mairie déléguée de Le Tourneur à SOULEUVRE EN BOCAGE, le 07/12/2023.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à SOULEUVRE EN BOCAGE, le 01 février 2024  
Le Maire délégué de Le Tourneur de SOULEUVRE EN BOCAGE,

